Une économie verte, juste et équitable

Les attentes de Greenpeace concernant la conférence des Nations Unies sur le développement durable, à Rio de Janeiro, du 20 au 22 juin 2012

Près de vingt ans après le Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro, nous faisons face à un paradoxe : ***nous savons qu'il existe des solutions à coûts abordables****, que les investissements dans les technologies propres se multiplient, que la déforestation peut être stoppée et qu'il est possible de produire de la nourriture pour tous si les gouvernements font preuve de volonté politique.* ***Nous savons également que le développement, tant dans l'hémisphère Nord que dans l'hémisphère Sud, demeure profondément non durable.***

Malgré les Conventions de Rio et des centaines d'autres ententes multilatérales sur le développement durable, les ressources continuent d'être exploitées à un rythme croissant, les changements climatiques seront bientôt irréversibles, l'eau potable se fait de plus en plus rare, les océans sont dans un état critique, la déforestation entraîne la disparition des moyens de subsistance, la pollution découlant des substances toxiques est à la hausse et nous jouons à la roulette russe avec notre système alimentaire mondial en produisant des récoltes génétiquement modifiées. Les gouvernements ont beaucoup parlé de développement durable au cours des dernières décennies. ***Dans un même temps****, ils encouragent toujours la destruction de l'environnement et des collectivités en octroyant chaque année près de 1000 milliards de dollars US en subventions pour des activités dommageables dans tous les secteurs, que ce soit l'industrie des combustibles fossiles, l'industrie des engrais ou les pêcheries. Ils permettent à de grandes entreprises polluantes et à des industries destructrices de tirer profit de la surexploitation des ressources, laissant de côté les citoyens, qui en font les frais en perdant leur santé, leur milieu de vie et leur gagne-pain. Les gouvernements volent au secours des banques avides, mais ne mobilisent pas de ressources financières ni n'élaborent de plans de secours pour venir en aide aux pauvres et à la planète.*

En d'autres termes, ***les gouvernements n'ont pas respecté les engagements qu'ils ont pris à Rio.*** *Mais ils ne sont pas les seuls à blâmer.* ***De nombreuses entreprises ont saboté les efforts de développement durable. Notamment, Asia Pulp and Paper, qui*** *a miné, de façon efficace, les efforts pour protéger les forêts de l'Indonésie, et* ***Volkswagen, qui*** *a combattu la mise en place d'une réglementation nécessaire en Europe et aux États-Unis pour contrer les changements climatiques, et ce ne sont là que deux contrevenants.* ***Le secteur financier*** *a réussi à faire payer les contribuables pour ses mauvaises décisions et* ***empêche les gouvernements d'établir une réglementation efficace à l'endroit des marchés financiers mondiaux.***

Les gouvernements feront l'objet d'un grand cynisme – et avec raison – à propos du développement durable et des promesses non tenues qu'ils ont proférées en 1992, alors qu'ils se préparent à retourner à Rio de Janeiro en 2012. L'attention du monde sera rivée sur eux, à savoir si « une économie verte dans un contexte de développement durable » n'est qu'une nouvelle étiquette cachant le statu quo ou si ces mots se transformeront en un cri de ralliement réclamant la mise en place des transformations dont nous avons besoin pour assurer des changements.

***Une économie verte, juste et équitable est réalisable**, à condition de passer à l'action. La promotion de pratiques viables est essentielle. Toutefois, les gouvernements doivent d'abord et avant tout mettre **un terme définitif aux pratiques non durables.** Une économie fondée sur l'énergie nucléaire, le pétrole et le charbon, l'ingénierie génétique, les produits toxiques ou qui surexploite nos forêts et nos océans ne sera jamais durable ou verte. Bien au contraire, une économie verte et équitable en est une qui assure des moyens de subsistance durables pour toute la population, tout en respectant pleinement les limites de l'environnement – celles de notre planète. La création d'une réelle économie verte vise **l'atteinte d'objectifs sociétaux.** Dans un tel cadre, la croissance économique en tant qu'objectif ultime en soi sera abandonnée.*

***La transformation** s'opère trop lentement, certes, mais la bonne nouvelle, c'est **qu'elle est possible. Le Brésil a démontré qu'il est possible de réduire les taux de déforestation** grâce à une gouvernance efficace et de saines pratiques d'affaires. La déforestation dans la région de l'Amazonie brésilienne diminue d'année en année et 2011 a vu une diminution du taux sans précédent. **Par contre,cette année,** dans l'État du Mato Grosso**, le système de surveillance du gouvernement brésilien a relevé une hausse des activités de déforestation de 37 %**, comparativement à 2010,. Cette hausse résulte d'une intervention visant à changer le code des pratiques forestières, la principale loi dans ce pays qui protège les forêts. Les changements prévoient une amnistie pour ceux qui ont commis des crimes contre les forêts. Une telle mesure ouvrirait la porte à d'autres activités illégales et mènerait à une augmentation des taux de déforestation avant même que la loi ne soit modifiée. **Le Brésil doit décider s'il veut être reconnu pour son rôle de leader dans la voie vers la prospérité durable et pour des taux zéro de déforestation,** ou comme une nation qui a démontré qu'il est possible d'endiguer la déforestation, mais qui a renoncé à poursuivre cette voie au profit d'intérêts particuliers et ponctuels.*

*Le secteur des énergies, la composante de base de toute économie verte, est déjà en voie d'être transformé. En Allemagne par exemple, de toutes les énergies mises en place au cours de la dernière décennie, 81 % étaient renouvelables. Le scénario [R]évolution énergétique[1] que Greenpeace a conçu, en étroite collaboration avec des partenaires d'affaires, démontre qu'à l'échelle mondiale, nous pouvons livrer de l'électricité à un plus grand nombre de gens, notamment dans les pays pauvres et en voie de développement, réduire les émissions de plus de 80 % d'ici 2050, **et** créer plus d'emplois dans le processus, en misant sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables plutôt que sur les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire. En adhérant à la révolution énergétique, les gouvernements peuvent aider les entreprises à créer 3,2 millions d'emplois supplémentaires d'ici 2030, dans le secteur de l'approvisionnement énergétique mondial à lui seul. En Afrique du Sud, cette démarche pourrait créer 149 000 emplois réels d'ici 2030, soit 38 000 de plus que ne le prévoit le plan actuel du gouvernement.*

Un ordre du jour pour 2012

Le document qui résultera de Rio 2012 ne doit pas être une simple version révisée de la Déclaration de Rio ou de l'Agenda 21. Nous devons plutôt dresser un bilan honnête de ce qui a été fait en lien avec les engagements existants et identifier les responsables qui ont empêché l'atteinte des objectifs fixés. Il faut, entre autres, se pencher sur la forte hausse du pouvoir des grandes entreprises, dont le monde a été témoin depuis Rio 1992. Les limites des

[1] www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/climat-energie/Ressources/Rapports/revolution-energetique/

approches volontaires et ascendantes, vu l'ampleur des défis, doivent être pleinement reconnues.

À Rio de Janeiro 2012, les gouvernements doivent amorcer un virage important et éviter les écueils. Des objectifs de développement durable doivent être établis pour former les fondements d'un développement qui respecte les limites de la planète. L'échéancier qui doit être fixé pour atteindre les objectifs ne doit pas excéder deux mandats électoraux. La mise en œuvre doit donc être immédiate et des mesures doivent être instaurées pour assurer un engagement politique sans faille.

Concrètement, les gouvernements doivent s'engager à prendre les mesures suivantes pour se diriger vers une économie verte et équitable :

1. Améliorer fondamentalement la gouvernance et la transparence et établir la responsabilité

- Renforcer le système de gouvernance qui assure un « environnement favorable au développement » **en haussant le niveau du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour qu'il acquière le statut d'institution spécialisée.** Le développement durable exige une autorité mondiale en matière d'environnement et des mécanismes de mise en œuvre, de conformité et d'obligation plus musclés.
- **Exiger des entreprises une transparence et les responsabiliser pour leurs gestes.** Aujourd'hui, l'absence de gouvernance issue de la mondialisation crée un environnement permissif au sein duquel les grandes entreprises peuvent commettre des méfaits. Au Sommet de la Terre de Johannesburg tenu en 2002, les gouvernements ont reconnu le besoin de mettre en place une réglementation mondiale à l'intention des multinationales. À Rio 2012, ils devront travailler conjointement **pour concevoir un instrument mondial qui précisera l'entière responsabilité** en cas de dommages sociaux ou environnementaux causés par les multinationales. Les entreprises doivent elles-mêmes prendre l'entière responsabilité des actions commises par les instances qui les approvisionnent.
- S'entendre sur la mise en place d'une réglementation musclée et de solides mécanismes de **contrôle des marchés financiers,** et imposer des **restrictions touchant les spéculateurs et les produits spéculatifs** pour mettre fin aux pratiques délétères entraînant la hausse des prix des ressources et des produits de base et une diminution accélérée des ressources naturelles, lesquelles entraînent des conséquences néfastes sur les populations pauvres et les petites économies. S'entendre sur la mise en place de nouveaux outils fiscaux, comme une **taxe sur les transactions financières**, qui peuvent ralentir la spéculation dommageable et générer des fonds essentiels pour financer les initiatives de développement et de protection de l'environnement.
- S'entendre sur une **élimination progressive, d'ici la fin de cette décennie, des subventions causant des dommages à l'environnement et aux collectivités,** y compris les subventions soutenant l'exploitation des combustibles fossiles, la destruction des forêts, l'énergie nucléaire, les produits agrochimiques et autres substances toxiques, l'industrie des viandes et les pratiques de pêche destructrices, par la voie de programmes de transition socialement équitables.
- S'entendre sur la nécessité de ramener la consommation totale de **ressources renouvelables et non renouvelables** et les effets de leur extraction à des niveaux

acceptables, compte tenu des limites de la planète, avec un souci de justice et d'équité.

- S'engager à **revoir, de façon exhaustive, le système commercial mondial, selon une perspective sociale et environnementale,** afin qu'il n'entrave plus les efforts pour atteindre les objectifs sociaux et environnementaux.

2. Fournir à tous une énergie propre et sécuritaire

- **S'engager à fournir à tous une énergie moderne, propre et sécuritaire, d'ici 2020,** en mettant en place des mesures d'application claires et exhaustives, en assurant un financement adéquat et en reconnaissant que **la production décentralisée d'une énergie renouvelable constitue la meilleure façon de répondre aux besoins des populations pauvres.**
- Assurer un avenir 100 % viable en se vouant à un objectif à long terme, soit la mise sur pied d'une économie mondiale 100 % alimentée par des sources d'énergie durables et renouvelables. Les gouvernements doivent notamment s'engager à **poursuivre la voie la plus ambitieuse tracée dans le Rapport spécial du GIEC sur les sources d'énergies renouvelables,** qui étaye les mesures à prendre pour faire en sorte que les énergies renouvelables répondent à 80 % des besoins mondiaux en énergie d'ici 2050. Le monde devra, d'ici 2030, mettre en place des énergies renouvelables et durables qui répondront à 40 % de ses besoins en énergie. Il devra également améliorer l'intensité énergétique de 50 %.
- S'entendre sur un programme de tarifs de rachats garantis mondiaux pour soutenir les investissements en énergies renouvelables dans les pays en développement.
- S'engager à livrer, individuellement et conjointement, des **plans d'action en matière d'énergie durable** qui incluent : des **cibles à moyen et à long termes** relativement aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique; des **cadres de réglementation** qui priorisent l'efficacité énergétique et assurent un accès au réseau prioritaire et une croissance constante des investissements dans le domaine des énergies renouvelables; créer des **règles de jeu équitables**, ce qui inclut **l'élimination progressive de toutes les subventions aux secteurs des combustibles fossiles et de l'énergie nucléaire, en mettant en place des plans de transition assortis de délais précis et socialement équitables,** et une tarification pour la pollution et l'émission de CO2 provenant de l'énergie fondée sur les combustibles fossiles.
- **Assurer l'apport d'un financement pour lutter contre les changements climatiques qui soit adéquat et prévisible, qui s'étend au-delà de 2012** et qui est bien au-dessus des 100 milliards de dollars par année prévus d'ici 2020.

3. Protéger les forêts restantes dans le monde en se penchant sur les principaux facteurs menant à la déforestation

- **S'engager à réduire le taux de déforestation à zéro d'ici 2020.** Cette démarche nécessite un engagement et des gestes concrets de la part des deux paliers gouvernementaux et du monde des affaires à l'échelle internationale. Tous les pays et toutes les entreprises doivent **éliminer les politiques, les subventions et la corruption** qui favorisent la déforestation et financer la transition vers une économie axée sur un taux zéro de déboisement. Pour réduire les pressions exercées sur les forêts, la totalité des pays et des entreprises doivent **s'attaquer aux causes de la**

déforestation liées à la demande et **mettre en œuvre des politiques et des mesures** visant à réduire et ultimement à enrayer la production, le commerce et la consommation de biens issus de la déforestation et de la dégradation des forêts (y compris le bois d'œuvre non viable, l'huile de palme et autres marchandises). Les politiques, les mesures et les investissements doivent soutenir **les plans de conservation et d'utilisation du territoire participatifs multi-échelles**, répondre aux besoins et **respecter les droits des peuples autochtones qui dépendent de la forêt** et des communautés locales, en plus de **soutenir les pratiques forestières axées sur des valeurs et des services protégeant la biodiversité, les écosystèmes et tenant compte des émissions de carbone.**

4. Nourrir la terre pour nourrir le monde

- S'engager à augmenter le soutien **aux petits producteurs agricoles et aux communautés paysannes,** dont l'apport est essentiel dans la chaîne alimentaire mondiale. Pour ce faire, mettre en place des politiques et des outils de marché qui favorisent le développement de systèmes agricoles écologiques et florissants, tout en **réduisant l'emprise des grandes entreprises agroalimentaires sur les marchés, notamment pour ce qui est des terres, des graines, de la participation aux décisions et de la transformation des aliments.** L'agriculture écologique peut potentiellement produire 30 % plus de nourriture par hectare que l'agriculture industrielle, mais la réalisation de ce potentiel nécessite un changement de cap majeur pour ce qui est des investissements.
- S'entendre sur la mise en place d'une meilleure réglementation quant à l'utilisation des produits agrochimiques pour éviter qu'ils ne causent des torts aux personnes et à l'environnement, et sur l'établissement de politiques fiscales appropriées qui traduisent les coûts réels de l'agriculture intensive relativement à l'environnement et la santé des gens. S'entendre sur **l'établissement d'objectifs nationaux qui mèneront à une réduction de l'utilisation de fertilisants et de pesticides chimiques**, ainsi que sur la promotion de l'agriculture écologique et de mesures incitatives pour augmenter le nombre de participants.
- Mandater le **Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies (CSA)** pour élaborer un plan de travail qui mettra en œuvre les recommandations de l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD), dans le cadre d'efforts pour améliorer la sécurité alimentaire mondiale. Notamment, offrir aux gouvernements des conseils sur des mesures particulières et établir des mécanismes continus pour suivre et rapporter les progrès concernant l'adoption de systèmes écologiques d'agriculture et de production d'aliments dans le monde entier. Les pays doivent également s'engager à établir leurs propres **structures et mécanismes pour surveiller la mise en œuvre de l'IAASTD**, auxquels participeront pleinement les parties concernées, notamment les petits producteurs alimentaires.

5. Pallier les lacunes quant à la gouvernance des océans et mettre fin à la surpêche

- **Se pencher sur les lacunes quant à la gouvernance des océans, qui entravent les progrès en matière de protection de l'environnement marin.** Un nouvel accord d'exécution sous la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) doit être établi pour assurer la conservation de la biodiversité marine et la gestion viable des activités humaines dans les zones marines au-delà des eaux nationales. Cet accord doit être établi en vertu des principes de prévention et d'une approche écosystémique et prévoir la création et la gestion de réserves marines dans les eaux internationales.
- **S'engager à enrayer la surcapacité des pêcheries mondiales et offrir aux petites pêcheries à faible impact un accès prioritaire aux ressources en poisson.** Les pêcheries mondiales ont une capacité de prise qui surpasse 2,5 fois le rendement maximal soutenu, et leur capacité cumulative augmente à grande vitesse. La réduction des rendements de pêche à un taux viable nécessite la mise en place de mesures déterminantes visant à éliminer la capacité excédentaire. Les efforts de réduction doivent cibler les bateaux de grandes tailles et être accompagnés d'une mesure qui assurera aux petites pêcheries une priorité d'accès[2].
- **Promouvoir des pratiques de pêche économiquement saines et viables qui maximisent les bénéfices récoltés par les communautés locales, et investir dans ces initiatives.** Arrêter les grandes flottes industrielles qui utilisent des techniques de pêche non durables et exploitent les zones économiques exclusives des états côtiers en s'appuyant sur des ententes d'accès, leur laissant très peu de retombées économiques et sociales.
- **Mettre en place un réseau mondial de réserves marines.** Un tel réseau est essentiel à la conservation et au rétablissement de la santé et de la productivité des océans et au maintien de services vitaux écosystémiques et de la sécurité alimentaire de centaines de millions de personnes[3]. Au Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002, les gouvernements se sont entendus pour mettre en place des réseaux de zones de protection marine (ZPM) d'ici 2012. Cependant, les ZPM couvrent aujourd'hui moins de six pour cent des mers territoriales et seulement 0,5 pour cent des eaux internationales. Les écosystèmes océaniques du monde entier, y compris les récifs coralliens, les monts sous-marins et autres habitats fragiles, ayant atteint un état critique, la création de réseaux de grandes réserves marines constitue un outil indispensable qui nourrira la résilience des écosystèmes océaniques. La conservation de 20 à 30 % des océans du monde par la voie d'un réseau de ZPM pourrait créer un million d'emplois et soutenir des prises de poissons d'une valeur de 70 à 80 milliards de dollars US par année. Le réseau mondial de réserves marines devra éventuellement couvrir 40 % des océans.

[2] Selon le récent rapport du PNUE sur l'économie verte, la capacité de prise des bateaux de grandes tailles est telle que 160 000 des quatre millions de bateaux de pêche récoltent les mêmes quantités de poissons que les 3,84 millions de bateaux restants.

[3] Selon la FAO, le poisson constitue 20 % de l'apport protéique de 1,5 milliard de personnes dans le monde.

6. Éliminer l'utilisation de produits chimiques dangereux

- Étoffer et renforcer les engagements existants[4] en fixant un objectif de **zéro déversement de toute substance dangereuse d'ici une génération,** selon le principe de précaution, une approche préventive en gestion des produits chimiques, le principe de base de la substitution et le principe de la responsabilité des fabricants, qui ont l'obligation de trouver des solutions novatrices axées sur la chimie verte et l'élimination des produits toxiques. Cette démarche est essentielle si nous voulons rétablir et guérir nos précieuses voies d'eau et autres sources d'eau potable.
- S'entendre sur un plan de mise en œuvre portant sur cette question pour (a) **dresser une liste dynamique des substances dangereuses prioritaires pour action immédiate,** compilée à partir de tous les documents d'engagement et traités et les listes de l'OCDE et de l'UE; (b) établir des cibles intermédiaires; (c) établir un registre de données accessible au public et portant sur les émissions de rejets et l'échappement de substances dangereuses.
- **S'engager à mettre en place les ressources adéquates et les cadres de travail pour assurer la réalisation de cet objectif,** notamment : (1) établir des restrictions de substances prioritaires; (b) introduire des exigences imposant des vérifications et une planification; (c) fournir une assistance technique et des incitatifs financiers **appropriés**; (d) mener des recherches et offrir un soutien à l'innovation dans le domaine de la chimie verte.

Rio+20 doit donner des résultats concrets, pour les populations et pour la planète. La transition vers une économie verte doit : être juste et équitable; sortir les gens de la pauvreté; respecter les limites de la planète; et prévoir la création d'emplois décents.

Contacts

Daniel Mittler, directeur politique
daniel.mittler@greenpeace.org, +49 160 94676589

Patricia Lerner, conseillère politique sénior
patricia.lerner@greenpeace.org, +31 6 46162027

Kaisa Kosonen, conseillère politique sénior
kaisa.kosonen@greenpeace.org, +358 50 3688488

Greenpeace International
Ottho Heldringstraat 5
1066 AZ Amsterdam
Pays Bas

www.greenpeace.org

[4] Les premiers objectifs établis à Rio pour une gestion saine des produits chimiques, exposés dans la Déclaration de Rio et le chapitre 19 d'Action 21, ont été par la suite renforcés à Johannesburg par l'ajout d'un objectif. Celui-ci stipule que les pays doivent s'assurer que d'ici 2020, les substances chimiques doivent être produites et utilisées de manière à minimiser les effets nuisibles sur l'environnement et la santé humaine.